

Haute-Isle

Bulletin d'information – Juillet à Décembre 2013 (n°11)

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 1)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 4)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 5)
Comité des fêtes (page 9)

Informations pratiques

Chères Hautilloises, chers Hautillois,

En cette fin d'année il peut être plaisant de se tourner en arrière pour contempler avec plaisir le travail accompli et tout ce qui a bien fonctionné. Fort heureusement pour notre modestie et le diamètre de nos chevilles il y a toujours quelques bémols... Règles d'urbanisme bafouées, constructions illégales contre lesquelles des recours ont été déposés sans réaction apparente de l'administration, épandages divers par défaut d'assainissement, incivilités routières, tout ceci pourrait concourir, en plus de la baisse des subventions allouées aux communes, à l'augmentation tous azimuts des prélevements obligatoires et impôts de toutes sortes, à nous agrir le caractère !

Et pourtant...

En 2013 après quelques années de gestation, le P.L.U. s'est enfin concrétisé avec son application définitive.

Le document établit clairement les droits et les devoirs de chacun en termes de respect du patrimoine bâti, du patrimoine paysager avec un souci constant : ne léser personne et protéger tout le monde.

D'autres dossiers importants ont refait surface cette année, devenir du Lapin Savant et de ses annexes, reconstruction de la maison de retraite. L'Equipe Municipale les a abordés avec pragmatisme et ouverture et les bonnes solutions sont je l'espère à venir.

La tranche finale des travaux de sécurisation de la RD 913 reportée jusqu'alors par manque de crédits devraient normalement aboutir en 2014.

Le patrimoine historique de la commune n'a pas été oublié avec la restauration de la toile du retable, la rénovation du jubé qui devrait retrouver sa place en tout début d'année prochaine.

Enfin les efforts d'amélioration du patrimoine paysager a vu cette année la création d'une jachère fleurie de presque un hectare réalisée en collaboration avec nos agriculteurs et qui par sa présence colorée, appréciée de tous (merci à tous vos encouragements) contribue également à la protection du captage d'eau potable de la commune.

Que dire également du remarquable travail du Comité des Fêtes avec en ce moment même la merveilleuse crèche de noël qui a attiré de très nombreux visiteurs l'année passée point d'orgue de toutes les manifestations 2013 si réussies.

Tout ceci nous incite donc malgré tout à l'optimisme et c'est avec l'équipe municipale et le personnel communal qui ont œuvré sans relâche, et que je remercie, que j'ai le plaisir et l'honneur de vous souhaiter à toutes et à tous de très très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Laurent Skinazi



I - *Gestion et administration de la Commune*

P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme ayant passé toutes les étapes nécessaires à son approbation est rentré en vigueur et peut être consulté en mairie.

23 et 30 mars 2014 : *Elections municipales.*



Les 23 et 30 mars prochain auront lieu les élections municipales, il vous faudra élire les 11 membres du conseil municipal et ce pour 6 ans.

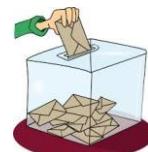
Ne peuvent voter que les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

L'inscription sur la liste électorale de la commune peut se faire en mairie jusqu'au 31 décembre 2013 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Afin de permettre les inscriptions, le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement ouvert le 31 décembre de 10h00 à 12h00.** (Attention il sera par contre fermé les 26 et 28 décembre).

Les candidats déclarés (en Préfecture avant le 6 mars 2014) peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée. Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir. Il est toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote mais **ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.**

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.



Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire. Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Contrairement aux communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire ou un adjoint.

A noter que les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014.

C.C.V.V.S.

Créée en 2006 par 8 communes, la communauté de communes Vexin Val de Seine s'est élargie depuis le 1^{er} janvier 2013 à 26 communes, représentant environ 17 000 habitants.

Des réunions se tiennent régulièrement et les différentes commissions œuvrent chacune dans leur domaine. Aménagement de l'espace, développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et actions en faveur de la petite enfance, du périscolaire, des séniors.

Un dépliant vous a été distribué et le bulletin de la C.C.V.V.S. est joint à ce journal. Vous pouvez également consulter le site de la communauté sur www.vexinvaldeseine.fr



Redécoupage cantonal 2015.

Dans le cadre de la loi sur la réforme territoriale, le gouvernement a procédé à un nouveau découpage des cantons. Notre chef lieu de Canton devient Vauréal, et les communes du Parc Naturel Régional sont désormais répartis dans 5 cantons. Les élus, opposés à ce redécoupage, proposent que les communes du Parc soient réunis dans un même canton avec pour chef lieu Magny-en Vexin. Le conseil municipal, lors de sa réunion du 25 octobre dernier à délibéré dans ce sens et contre le projet de redécoupage.

Prise de commandement du Lieutenant Fournier

Mardi 3 décembre, avait lieu la prise de commandement de la Brigade Territoriale Autonome de Magny en Vexin par le Lieutenant Fournier.

Cette cérémonie officielle et solennelle s'est déroulée devant de nombreux élus et gradés des forces de l'ordre dont le Chef d'Escadron Michel MEEN commandant la Compagnie de Gendarmerie de Pontoise.

Le Lieutenant Fournier, âgé de 47 ans, est arrivé à la tête de la brigade après avoir enchaîné les affectations : Il a commencé sa carrière à Blagnac (Haute-Garonne) où il est resté 5 ans, puis est parti 4 ans pour la Guadeloupe. Le Lieutenant Fournier a ensuite intégré la Brigade de recherches de Cergy pour 10 ans puis l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN).



L'Ecole Le Grand Saule de La Roche Guyon

Présentation :

L'école accueille à ce jour 92 enfants issus des 4 communes d'Amenucourt, de Chérence, d'Haute Isle et de La Roche Guyon. 20 élèves résident à Haute Isle. Les enfants sont répartis en 4 classes, de la Petite Section au CM2.

Une école en osmose avec son environnement :

L'école bénéficie d'un cadre exceptionnel, le long des boucles de la Seine, à la frontière du Vexin français et du Vexin Normand. Des manifestations diverses sont organisées en partenariat avec les ressources locales. C'est ainsi que le Château de la Roche Guyon abrite en fin d'année scolaire l'exposition Arts, Nature et Patrimoine dans le superbe cadre de ses écuries. La classe de Grande Section-CP réalise un travail tout au long de l'année sur la nature avec l'aide du Parc Naturel Régional du Vexin. Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 collaborent avec les artisans de La Roche Guyon pour découvrir les différents aspects de l'artisanat local. A la fin de l'hiver, un loto est organisé dans la salle des fêtes d'Amenucourt. Cette manifestation réunit de nombreuses familles et amis de l'école. Elle permet à la coopérative scolaire de financer divers projets culturels et éducatifs. Elle permet aussi à la communauté scolaire de se réunir au cours d'une soirée très chaleureuse et conviviale. Cette année, le loto aura lieu le samedi 15 mars.

Un équilibre entre classicisme et modernité :

A notre époque où toutes sortes d'écrans fleurissent partout, c'est le rôle de l'école de contribuer à guider les adultes de demain vers le livre, support incontournable de la culture et de la connaissance. C'est pour cela qu'à l'école Le Grand Saule, l'année scolaire 2013-2014 a été baptisée « année du livre ». La bibliothèque de l'école fait l'objet d'une cure de rénovation afin de rendre plus facile l'emprunt et la consultation d'ouvrage par les différents élèves de l'école, des plus petits aux plus grands. Très récemment, du 25 au 28 novembre, l'école a accueilli le « Festival du Livre » opération où les familles ont pu acheter des livres en prévision de Noël. En accueillant cette manifestation, l'école s'est vu remettre un don de plus de 200 € de livres.

La modernité n'est pas absente non plus dans les activités scolaires, puisque les élèves de la classe de CM1-CM2 bénéficient d'un enseignement qui passe de plus en plus par le biais du Tableau Numérique Interactif. En partenariat avec les différentes mairies concernées, l'école réfléchit à un plan pour étendre cet équipement à d'autres classes dans les années à venir. Les élèves de l'école peuvent aussi utiliser des petits ordinateurs portables pour des activités diverses et les familiariser avec les techniques informatiques. Enfin, le site internet de l'école constitue également un complément important à cet aspect numérique. On y trouve des comptes rendus des activités des classes ainsi que des informations essentielles sur l'école, la cantine et la garderie. De nombreux documents sont accessibles en téléchargement. On trouve ce site à l'adresse suivante :

<http://www.ec-grandsaule-larocheguyon.ac-versailles.fr/>.

Que les visiteurs, virtuels ou réels soient nombreux !



Ecole "Le Grand Saule" La Roche Guyon - Année 2013/2014.



Travaux GRT GAZ :

Les travaux sur le réseau de gaz, commencés et interrompus l'année passée pour des raisons de sécurité, sont terminés. La restitution des accotements et des trottoirs se fera prochainement en fonction de la météo.

M.A.R.P.A.

Le projet de la M.A.R.P.A située à Vétheuil et voté il y a 6 ans par la communauté de communes voit le jour. La première pierre a été posée le 25 octobre en présence de nombreuses personnalités.



Restauration de la toile Assomption.

Le travail de restauration de Madame Corinne Prévost sur la toile Assomption est terminé. Après le refixage et le nettoyage de la couche picturale, le masticage des lacunes, la toile a été à nouveau encadrée. En raison de la fragilité de cette toile et des contraintes climatiques très défavorables de conservation dans l'église, il a été décidé en concertation avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les services de la Conservation des antiquités et objets d'art du Val d'Oise de ne pas reposer la peinture dans l'emplacement du retable mais de l'accrocher en mairie. Une reproduction numérique en couleur sur toile PVC sera placée dans l'oculus du retable. Cette restauration, d'un montant de 6 800.00€ HT a été en partie subventionnée par la Réserve Parlementaire accordée par Monsieur Houillon, député de la circonscription.



Jachère fleurie « Le Champs Monet »

« Si les abeilles devaient disparaître, l'humanité n'aurait plus que quelques années à vivre » déclarait Einstein. Et bien les abeilles ont pu élire domicile à Haute-Isle dans la jachère fleurie semée au cœur de Chantemesle. Les variétés florales riches en pollen et qui ne demandent aucun entretien (pas d'arrosage) sont une source permanente d'alimentation pour une large variété d'insectes comme les abeilles, coccinelles, papillons, coléoptères...qui, à leur tour sont une source d'alimentation pour les oiseaux et autres insectivores... C'est ainsi que toute la biodiversité de notre environnement profite de la jachère fleurie. L'absence de pesticide protège la zone de captage d'eau de la commune.

Le semi a été effectué par un agriculteur voisin. Montant de l'opération : 310.96€ TTC pour la semence et 194.77 € TTC pour le semis soit 505.73 € TTC.

La jachère fleurie a embelli le paysage et vous avez été nombreux à vous enchanter devant cette palette de couleur qui aurait, assurément, inspiré Claude Monet.





Journées Européennes du Patrimoine.

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, Monsieur Houillon, Député de la circonscription, la population et les élus ont pu découvrir le résultat du minutieux travail de restauration sur la toile Assomption effectué par Madame Prévost, restauratrice de peintures (voir sujet page 2). Chacun a pu admirer la « renaissance » de cette œuvre du patrimoine communal.

Un vin d'honneur a suivi la cérémonie.

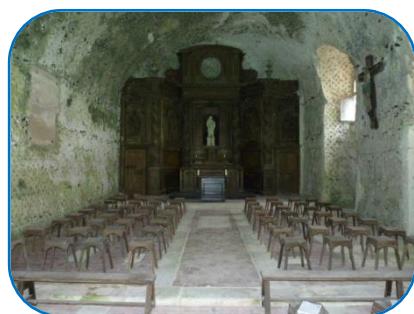


Le dimanche, avait lieu le traditionnel pique-nique qui a connu cette année encore un beau succès.

Une ambiance chaleureuse régnait autour du repas sorti du panier de chacun.



L'église était ouverte à la visite sur ces deux jours. Deux panneaux expliquaient aux visiteurs l'absence du jubé démonté pour restauration.



Repas des anciens.

Toujours partant pour une journée de convivialité et de détente, nos anciens ont répondu présent le 10 octobre à l'invitation du C.C.A.S. pour le traditionnel repas annuel. C'est au restaurant des « 4 écluses », situé en bords de Seine à Gaillon que tous ont été accueillis.

Pendant le repas divers jeux ont été proposés aux convives, ensuite venait le temps de la danse. Pendant que certains se lançaient sur valse, tango, ou madison, d'autres prenaient simplement le temps de « papoter », heureux de se retrouver.

En fin d'après-midi il était déjà temps de se quitter et de repartir avec en mémoire les souvenirs de cette chaleureuse journée.



Cérémonie du 11 novembre.

Le 11 novembre 1918, à 5 heures, était signé à Rethondes l'armistice qui marquait la fin du premier conflit mondial.

Le cessez le feu était effectif à 11 heures, entraînant dans tout le pays des volées de cloches et des sonneries de clairon qui annonçaient la fin d'une guerre qui avait fait plus de 8 millions de morts et 6 millions de mutilés et d'invalides.

Comme chaque année était organisée une cérémonie au Monument aux Morts et la population de Haute-Isle a rendu hommage aux combattants afin de garder en mémoire les sacrifices et les souffrances de toute une génération.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts et le message de Monsieur Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants a été lu. Un vin d'honneur a ensuite été servi à la mairie.



Cérémonie des vœux.

Vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera en mairie le vendredi 17 janvier 2014 à 19h30.



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
RAMONAGE**

INSTALLATION & DEPANNAGE

06.73.45.52.69

95780 HAUTE-ISLE

Em
**Peinture Décoration
Vitrerie Revêtements**

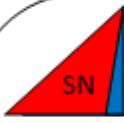
Emmanuel Marie

Tél : 01 34 79 71 41

Port : 06 25 53 26 19

**10, rue Paul Dauvergne
95780 La Roche Guyon**

E-mail : e.marie95@orange.fr



LEBRET ELECTRICITE

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC

RESPONSABLE D'AGENCE

TEL/FAX : 02.32.51.51.20

PORTABLE : 06.69.23.13.01

E.MAIL : snlebret-electricite@orange.fr

18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
27 620 GASNY



GESBERT

ARROSAGE AUTOMATIQUE
JET D'EAU
POMPES - BASSINS

Pascal GESBERT

25, Chemin des Croiselles - 95510 VETHEUIL
Fax: 01 34 78 10 42 Tél: 01 34 78 15 60

E-mail: auservicedujardin@free.fr
Site: www.gesbertarrosage.com

Guy BAILLARGEAT

Aménagement et entretien

Jardins, bassins,

Rocailles, terrasses

Arrosage automatique

Clôtures et petits travaux

de maçonnerie

*Création personnalisée
de jardinières et décors de jardin*

Elagage grands arbres



Tél : 01 34 79 72 60

13, route de Haute-Isle

95780 LA ROCHE-GUYON

ggs.baillargeat@wanadoo.fr SIREN 418259 438 950

ENTREPRISE DESDOITS

**MULTISERVICES
TOUS CORPS D'ETAT**

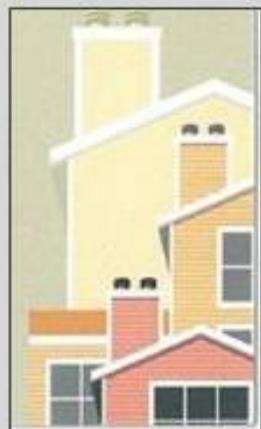
54 rte de la vallée

95780 HAUTE-ISLE

01.34.78.13.62

06.88.85.32.46

desdoits95@free.fr



**JML TP**Mon expérience au service de
vos chantiers**Jean-Marie LEROY****06 86 40 44 54**

19, route de Parnes - Buchet - 95770 BUHY
e-mail : jean-marie-leroy@orange.fr

Terrassements-Assainissements individuels-
 Viabilisations de terrain-Démolitions-Curages-
 Aménagements espaces verts- Nivelage de précision-
 Sols équestres- Location de bennes et matériels T.P.

Sandrine TOP

23 bis, rue de Paris
 27620 GASNY
 Tél. 02 32 52 02 92 - **Port. 06 81 65 94 34**

www.sftconduite.fr
 e-mail : sftconduite@orange.fr

- Permis AM - Conduite accompagnée
- Conduite supervisée - Permis B
- Heures perfectionnement - Code par internet
- Récupération de points
- Suivi par tablette tactile

Horaires Code : lundi - mardi - mercredi 19h-20h
 vendredi 18h-20h / samedi 10h-12h et 14h-15h
 Horaires Conduite : du lundi au mercredi 8h-19h

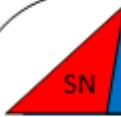
BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

GASNYMAT**34 Route d'Ecos 27620 GASNY****Tel: 02.32.52.64.82****Fax : 02.32.52.18.97**

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
 Samedi de 08h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30

**LEBRET ELECTRICITE**

ELECTRICITE GENERALE
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC
 ANTENNE / ALARME / INTERPHONE
 ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC
 RESPONSABLE D'AGENCE
 TÉL/FAX : 02.32.51.51.20
 PORTABLE : 06.69.23.13.01
E.MAIL : snlebret-electricite@orange.fr
18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
27 620 GASNY



Histoires Naturelles

Fleuriste Décorateur
Cadeaux - Senteurs

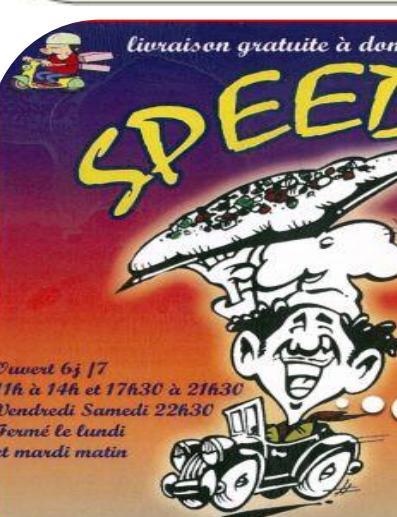
46 bis rue de Paris
27620 Gasny



Tel: 02.32.52.27.95
Fax: 02.32.52.32.99
www.histoires-naturelles-27.com

livraison gratuite à domicile et au bureau

SPEED'ZA



mardi soir,
 mercredi et jeudi soir
 toutes nos pizzas seniors

9,90€
 à emporter

Ouvert 6j/7
 11h à 14h et 17h30 à 21h30
 Vendredi Samedi 22h30
 Fermé le lundi
 et mardi matin

25 ans d'expérience qualité garantie pâte faite maison

01.34.78.17.91

5 Grande rue 95510 Vetheuil

Comité des Fêtes.

Fête de l'été

Depuis 5 ans que le comité des fêtes organise la fête de l'été, c'était la première fois qu'un invité s'imposait à tous...le temps maussade et pluvieux !

Cela n'a en rien rafraîchi l'ambiance « dîner guinguette » de cette soirée qui a été une nouvelle fois un grand succès. 92 convives ont partagé le repas (entrée, cochon de lait et ses légumes, fromages et ronde des desserts) tout en reprenant en cœur les chansons anciennes proposées par Sylvie, accordéoniste de « l'accordéon club de Normandie ». Vers 23 h, munis de bracelets lumineux les Hautillois et Hautilloises se sont réunis autour du feu de la Saint-Jean, embrasé par Messieurs Baudry et Camus, et se sont fait une joie de former une grande farandole toujours sur un air d'accordéon...

Le comité des fêtes remercient les participants, les organisateurs, les bénévoles car, comme le dit Madame Camus, présidente, «sans eux rien ne serait réalisable ! ».

Le comité s'excuse de n'avoir pu accepter les retardataires de dernière minute mais une telle organisation demande beaucoup de discipline afin d'offrir une bonne qualité de service.

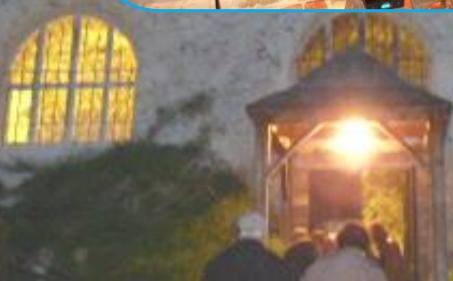


Concert Gospel.

Le 28 septembre l'église de Haute-Isle était comble pour accueillir la chorale Gospel Attitude de Mantes la Jolie.

Sous la direction dynamique de Jacky Weber des chants gospel, qui sont, il faut le rappeler des chants religieux, ont été interprétés et certains repris en cœur par l'assistance. Les choristes et le chef de chœur ont su communiquer leur bonheur de chanter et leur plaisir d'être à Haute-Isle au public enthousiasmé par leurs voix puissantes s'élevant grâce à la formidable acoustique qu'offre l'église.

C'est après un rappel de la dernière chanson que la chorale s'en est allée.



Crèche de Noël.

Le Comité des Fêtes de Haute-Isle vous présente, pour la seconde année, une crèche de Noël dans l'église du village.

Cette crèche grandeur nature a été entièrement réalisée à la main et mise en scène dans le cadre magnifique de l'église troglodytique et compte cette année de nouveaux personnages.

Vous pouvez venir admirer la crèche de Noël le dimanche 1^{er} décembre, le samedi 7 décembre puis tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00 jusqu'au 12 janvier inclus ainsi que le mercredi 25 décembre (mêmes heures).



Assemblée générale

Le 30 novembre a eu lieu l'assemblée générale du Comité des Fêtes.
Etaient présents les membres du bureau, Monsieur le Maire, quelques conseillers et hautillois.

La séance s'est ouverte par les félicitations et les encouragements de Monsieur le Maire pour l'énergie que déploie les membres du Comité des Fêtes.
Le bilan a été fait sur les différentes activités proposées au cours de l'année et elles ont toutes remporté un beau succès.
Le nombre de cotisations est en hausse.

Madame Maffezoli a été reconduite dans ses fonctions de secrétaire et Madame Paysant dans celles de trésorière.

Le Comité des Fêtes tient à remercier les habitants de Haute-Isle qui, de plus en plus nombreux, participent aux divers événements, ce qui contribue bien évidemment à de très beaux moments passés tous ensemble où convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.



Coup de chapeau !

Mantes la Jolie accueillera en 2014 le championnat d'Europe de canoë-kayak...et si une Hautilloise y était en compétition...

C'est toute la réussite que l'on souhaite à Chloé (à droite sur la photo) qui a eu une année riche en compétitions et ...médailles et notamment aux Championnat de France qui se déroulaient à Poses.

Lors de cette compétition c'est par trois fois qu'elle est montée sur le podium recevant deux médailles de bronze en 200 et 500 m et une d'argent en K4 avec ses copines Julie, Camille et Andréa.

En septembre Chloé représentait la France en République Tchèque aux Olympics Hopes, compétitions réservées aux cadets et juniors.



Nous félicitons notre jeune hautilloise pour ses succès de l'année et lui souhaitons bonne chance pour les compétitions à venir avec, qui sait une participation aux Jeux Olympiques de Rio au bout de la pagaie...

Insolite !

Les claquements des sabots sur la route vous ont sûrement interpelés en cette journée d'été car il est plutôt rare de rencontrer des chevaux sur notre départementale.

La gendarmerie montée était en reconnaissance sur notre territoire et a fait halte à la mairie le temps d'une photo.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

Le secrétariat sera fermé les 26 et 28 décembre.

Afin de vous permettre de vous inscrire sur la liste électorale (dernier délai le 31 décembre) le secrétariat sera exceptionnellement ouvert le mardi 31 décembre de 10h00 à 12h00.

Urgences & secours :

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

Horaires déchetterie de Gasny :

Du lundi au samedi : 9h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.

RAPPEL : les déchets verts ne sont plus collectés (ni par le SMIRTOM ni par l'agent technique) et doivent être déposés à la déchetterie de Gasny.

Afin d'éviter des dégradations ou des vols les poubelles doivent être rentrées le soir même de la collecte.

Collectes des objets encombrants 2014 : 4 février, 16 mai, 3 octobre

Pages annonceurs :

Vous trouverez dans ce bulletin les annonces de divers artisans et commerçants de la commune et des villages voisins.

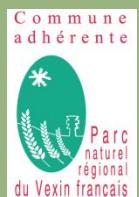
Nous tenons à les remercier pour leur participation à ce bulletin et nous vous invitons à faire confiance à leurs compétences et à leur travail, chacun dans leur domaine.

Mairie de Haute-Isle

- . Laurent SKINAZI
Maire
- . Alain ERRARD
1^{er} Adjoint
- . Mathieu de LA ROCHEFOUCAULD
2^{ème} Adjoint
- . Béatrice PAYSANT
3^{ème} Adjoint

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE
Tél : 01.34.79.73.24
Fax : 01.34.79.71.21
E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr
Site internet :
www.hauteisle.fr

« Ensemble agissons pour le renouveau de Haute-Isle »



Relevé de compteur d'eau

En cas de changement de propriétaire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie. Il est rappelé que **les canalisations après compteur sont sous la responsabilité des habitants** et qu'il appartient à chacun de vérifier qu'il n'y ait pas de perte d'eau. En cas de fuite après compteur, la municipalité ne peut prendre en charge l'excédent de consommation. Il est à signaler que certains distributeurs d'eau couvrent ces sinistres par des contrats d'assurance. Ces contrats ont certes un coût et nous vous laissons l'appréciation de choisir la nécessité d'y recourir. Des publicités de ces organismes vous ont été adressées par ces derniers.

Chiens errants :

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

D'autres parts, par respect pour le voisinage, il est important de veiller à limiter les aboiements intempestifs des chiens.

Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants :

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00